Rappel de produit pour des raisons de sécurité

Publication du 24/11/2025

DOUMBEA rappelle Prince de Paris



- Noms des modèles ou références concernés : **Prince de Paris entier Prince de Paris en demi**
- Marque : **Prince de Paris**
- **Lot 024625321 Date limite de consommation 08/12/2025**
- Date début/fin de commercialisation : **du 18/11/2025 au 24/11/2025**
- Température de conservation : **Produit à conserver au réfrigérateur**
- Marque de salubrité : **FR 75 111 007 CE**
- Informations complémentaires : **Produit vendu en charcuterie et rayon coupe et utilisé en restauration.**
- Zone géographique de vente : **France entière**
- Distributeurs : **Boucherie/Charcuterie traditionnelle, Restaurant, Epicerie, Boulangerie, GMS**

POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX ?

- Motif du rappel : **Contamination par Listéria monocytogènes**
- Risques encourus par le consommateur : **Listeria monocytogenes (agent responsable de la listériose)**

QUE FAIRE ?

- Conduite à tenir par le consommateur : **Ne plus consommer, Ne plus utiliser le produit, Contacter le point de vente, Détruire le produit.**
- Préconisation sanitaire :
  Les personnes qui auraient consommé les « produits » mentionnés ci-dessus et qui présenteraient de la fièvre, isolée ou accompagnée de maux de tête, et des courbatures, sont invitées à consulter leur médecin traitant en lui signalant cette consommation. Des formes graves avec des complications neurologiques et des atteintes maternelles ou fœtales chez la femme enceinte peuvent également parfois survenir. Les femmes enceintes ainsi que les personnes immunodéprimées et les personnes âgées doivent être particulièrement attentives à ces symptômes. La listériose est une maladie qui peut être grave et dont le délai d'incubation peut aller jusqu'à huit semaines.

RECOURS DONT DISPOSENT LES CONSOMMATEURS

- Modalités de compensation : **Autre (voir informations complémentaires).**

CONTACT

- Informations complémentaires publiques : **Merci de contacter votre point de vente.**

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

https://rappel.conso.gouv.fr

Le site des alertes de produits dangereux

FAITES PASSER LE MESSAGE :
Informez vos parents et amis de ce rappel !
Faites circuler l'information au sujet de ce rappel, surtout si vous savez que le produit faisant l'objet du rappel a été offert, prêté ou vendu à quelqu'un d'autre